



VIDE GRENIER - BROCANTE

ORGANISE PAR L'AC PAREMPUYRE

Cadre réservé aux organisateurs

N° de dossier :

Tel : 06.89.21.68.83

E-mail : asmodeus@orange.fr

Site Internet : <https://acparempuyre.wixsite.com/acparempuyre/le-vidé-grenier>

**Le 03 Juin 2018, Centre de PAREMPUYRE
Rond-point du Médoc, à l'Art Y Show**

**Bulletin à renvoyer AVEC le règlement à
l'adresse suivante :**

DELAMARRE Laurent
8 Allée Auguste Renoir - 33290 PAREMPUYRE

18€ les 8 mètres linéaires

NOMBRE D'EMPLACEMENTS SOUHAITES :

(Règlement par CHÈQUE à l'ordre de : AC PAREMPUYRE)

Renseignements obligatoires :

Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____ CP : _____ Ville : _____
Date de Naiss. : __ / __ / ____ Lieu : _____
N° C. d'Identité : _____ Délivrée le : _____ Lieu : _____
Tél./Port : _____ Immat. Véhicule : _____
Mail : _____

Particuliers :

Je soussigné _____ déclare sur l'honneur :

ne pas être commerçant(e)

ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L 310-2 du Code du Commerce)

de non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (Article R321-9 du Code Pénal)

Fait à : _____ Le __ / __ / 2017 Signature

Professionnels :

N° RCS : _____ Délivré le : _____ Lieu : _____

Je soussigné _____ déclare sur l'honneur :

être soumis au régime de l'article L 310-2 du Code du Commerce

tenir un registre d'inventaire, prescrit pour les objets mobiliers usagés (Article 321-7 du Code Pénal)

Fait à : _____ Le __ / __ / 2018 Signature

Tout emplacement réservé et non occupé sera redistribué après 08 heures

Toute réservation est considérée comme définitive et ne donnera lieu en aucun cas à un remboursement en cas d'absence ou d'annulation.

L'organisateur n'est en aucun cas responsable des marchandises d'origine douteuse.

La vente d'armes, animaux et contre façon est interdite et punie par la loi.

La vente alimentaire est interdite sur la manifestation sauf autorisation de l'organisateur.

1) Dès réception du dossier complet (bulletin d'inscription et règlement), un mail de confirmation d'enregistrement vous sera adressé sous 8 jours.

2) Le placement se fait au fil des arrivées, il n'y a pas de n° d'emplacement sur le site.

3) Un seul véhicule sera autorisé à stationner par emplacement.